



TARIFS DE LOCATION SALLE DES FÊTES

Habitants et associations de Grézels

Les tarifs de location sont les suivants, par tranche de 24 heures :

	Habitants de Grézels Par tranche de 24h		Association de Grézels
	Tarif 24h	24h suivantes	
Salle vitrée / point traiteur	50 €	25 €	GRATUIT
Salle complète / point traiteur	60 €	30 €	GRATUIT
Caution	300 € + 150 €		
Dépôt minimum	50% du montant prévu de la location		
Electricité/ (Chauffage/ Climatisation)	En supplément selon le relevé de compteur, facturée au réel selon les tarifs du kw/h en vigueur		
Assurance	FOURNIR UNE ATTESTATION D'ASSURANCE		

Personnes ou associations hors commune de Grézels

Les tarifs de location sont les suivants, par tranche de 24 heures :

	Personnes ou associations hors commune Par tranche de 24h		
	Tarif 24h	24h suivantes	
Salle vitrée / point traiteur	130 €	130 €	
Salle complète / point traiteur	180 €	180 €	
Caution	500 € + 150 €		
Dépôt minimum	50% du montant prévu de la location		
Electricité/ Chauffage/ Climatisation	En supplément selon le relevé de compteur, facturée au réel selon les tarifs du kw/h en vigueur		
Assurance	FOURNIR UNE ATTESTATION D'ASSURANCE		

Pour confirmer la location, le demandeur remet les chèques de caution (un en cas de dégâts et 150 € si le ménage n'est pas fait) et le dépôt minimum libellés à l'ordre du Trésor Public. En cas de désistement suite à confirmation auprès de la mairie, et dans le cas où une autre personne aurait souhaité réserver aux mêmes dates, le montant du dépôt minimum sera conservé.

Sauf exception, la salle des fêtes est disponible à partir du samedi 10h00.